



Le mot du maire

Chères Wattennaises, chers Wattennais,

Mes remerciements au Conseil municipal pour avoir accepté de dénommer l'actuel foyer des aînés en « salle Michelle Lecoq ». Une page vient de se tourner au Centre socio-culturel. Marylène Martin, directrice depuis 1997, a pris sa retraite et cédé son poste à Binet Rebecca. La nouvelle directrice en poste depuis le 1er octobre est un « pur produit » de cette structure, véritable pilier social de notre cité. Un hommage a été rendu à Mme Martin lors d'une réception le 25 septembre.

Le 15 août dernier, Watt'en fête a frappé fort avec l'organisation de la fête médiévale qui a attiré près de 2500 personnes dans l'enceinte de l'abbaye. Félicitations et encouragements à tous les bénévoles.

Dans ma fonction ce n'est jamais de gaieté de cœur que l'on doit supprimer un service ou une fête au détriment de l'économie locale, ce que nous avons fait cette année en raison de l'énorme baisse de nos recettes. Pour compenser nous travaillons sur des projets moins coûteux !

Des choix ont été faits avec une priorité pour nos écoles datant des années 50, et dont l'entretien coûte cher. Durant l'été les chéneaux de l'école Fortry et ceux des appartements ont été rénovés ainsi qu'une partie de ceux de l'école Brachet. L'étude pour la construction de nouveaux sanitaires à l'école Brachet a été relancée.

Parmi les grands travaux à venir, 100 fenêtres sont encore à changer, et dans une perspective plus lointaine la toiture de l'école Fortry. Pour information, le transport des enfants du secteur de Loverstel vers les établissements du centre (publics et privés) coûte 11 200 € par an hors personnel d'accompagnement. Nous n'y toucherons pas !

Daniel Deschodt

Merci Michelle

Samedi 5 septembre, Michelle Lecoq nous quittait brutalement à l'aube de ses 74 ans. Une vie bien remplie au service des autres, d'une grande disponibilité, loyale, à l'écoute, avec du caractère et un franc-parler.

Michelle fut adjointe durant 10 ans avec des responsabilités diverses dans les affaires sociales, familiales et scolaires, et la charge du CCAS.

A son actif : 13 ans à la présidence du Club des aînés où son autorité était reconnue. Elle s'engagea dans différentes associations: le Centre socio-culturel, l'EPHAD Saint-Hilaire, Watt'en fête et les CATM dont elle fut 9 ans trésorière.

La nombreuse assistance présente à ses funérailles fut une reconnaissance de sa difficile tâche d'élue face à l'individualisme et à la malfaisance.

Mais elle faisait partie de la majorité des hommes et des femmes qui sont élus « parce qu'ils aiment les gens ». Michelle veuve depuis 21 ans était également maman de 3 garçons, grand-mère de 4 petits-enfants et se faisait une joie d'être bientôt arrière grand-mère.

■ « **Coup de pouce** » est un accueil mis en place en partenariat avec l'équipe enseignante des écoles primaires Fortry et l'Institution du Sacré-Coeur, la commune de Watten, les parents d'élèves et le Centre socio-culturel « Espace Saint Gilles ». Il fonctionne avec une équipe de bénévoles qui donne un peu de son temps libre pour faire du soutien scolaire aux enfants en difficulté.

« Coup de pouce » fonctionne chaque mardi et vendredi de chaque semaine pendant les périodes scolaires. Toute personne intéressée pour venir rejoindre l'équipe sera la bienvenue. Renseignements au secrétariat du Centre socio-culturel ou au 03.21.88.34.77.



■ L'Insee réalise jusqu'au 31 octobre 2015 une enquête statistique sur la formation et la qualification professionnelle. Certains habitants de la commune ont été sélectionnés et seront interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle et prévenus par courrier du nom de l'enquêteur.



■ **DAE: Défibrillateurs Automatiques Externes**
Des défibrillateurs utilisables en cas de problème cardiaque sont installés :
- à l'Office de Tourisme (accessible 24/24h),
- et aussi au stade Lengagne, à la salle Besson, et à la salle Harlay.

Réunion du conseil municipal du 15 septembre 2015

Le conseil municipal s'est réuni le 15 septembre 2015 à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire et a adopté les délibérations suivantes.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Ducrocq, M. Blin, M. Dambri-court, Mme Danset, Mme Dufour, M. Duval, Mme Isola, Mme Lamarque, M. Marie, M. Penez, Mme Questier, Mme Rousselle, Mme Sagniez, M. Vandenbussche, M. Vermeersch. Excusés: M. Avart, procuration à M.Dambri-court ; M.Berquez, procuration à M. Vermeersch ; Mme Cousaert, procuration à M. Deschodt ; Mme Deram, procuration à M. Ducrocq ; Mme Erckelboudt, procuration à Mme Sagniez ; M. Guilbert, procuration à Mme Dufour ; M. Vanpoperinghe, procuration à Mme Questier.

Avant de passer à l'ordre du jour M. le maire a demandé une minute de silence en mémoire de Mme Michelle Lecoq maire-adjoint décédée le 5 septembre. Il a témoigné sa reconnaissance à toutes les personnes qui se sont associées à l'hommage qui lui a été rendu lors de ses funérailles. Conformément à la loi, M. Francis Vermeersch premier non élu de la liste issue de la majorité municipale a siégé ce jour en remplacement de Mme Lecoq.

■ CCHF, compétences à caractère facultatif, nouvelles compétences

La CCHF a souhaité prendre les compétences suivantes : création et gestion d'une fourrière animale intercommunale, soutien ponctuel contre la désertification médicale, et soutien à l'apprentissage de la natation à destination des scolaires. Le conseil s'y est prononcé favorablement à l'unanimité.

■ CCHF : modification des statuts

Après avoir pris connaissance de la lettre du président de la CCHF, considérant que cette décision aura un impact fort sur le projet d'animation du Centre socio-culturel de Watten, son financement et les nombreuses familles adhérentes, et considérant qu'il convient de laisser le temps aux partenaires de se concerter, le conseil décide par 3 voix contre et 19 abstentions de ne pas valider la réécriture des statuts de la CCHF et charge M. le Maire de se rapprocher du président de la CCHF pour obtenir toutes précisions utiles.

Cinq nouvelles compétences facultatives proposées par la CCHF reçoivent par contre l'agrément du conseil.

■ Transfert de compétence : documents d'urbanisme, plan local d'urbanisme, document en tenant lieu et carte communale

La majorité qualifiée des conseils municipaux est requise pour le transfert de ces compétences à la CCHF et la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Les élus ont donné leur accord par 22 voix pour et 1 abstention.

■ Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (SIECF)

A l'unanimité le conseil approuve la modification statutaire du SIECF permettant l'exercice par cette structure de la compétence numérique et résorption des zones d'ombre.

■ Elargissement du périmètre du SIECF

Le conseil a approuvé à l'unanimité l'entrée dans le syndicat des communes de Fleurbaix, Laventie, Lestrem, Sailly-sur-la-Lys au 1er janvier 2016.

■ Compétences transférées au SIECF

Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer au SIECF pour les compétences suivantes : autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, autorité organisatrice de la distribution publique de gaz, télécommunications, et éclairage public option investissement.

■ Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

A l'unanimité le conseil a validé l'adhésion à ce syndicat de distribution de l'eau potable de plusieurs communes et groupements de communes.

■ Bâtiments communaux, marchés de travaux

M. le maire a informé le conseil que dans le cadre de sa délégation générale il a signé avec l'entreprise ECR à Wormhout un marché de travaux d'un montant de 102 573,72 € HT pour la rénovation des chéneaux des bâtiments scolaires, et un marché de 33 600 € HT pour le remplacement de fenêtres au centre administratif avec l'entreprise Bara de Calais.

■ Décision modificative n°2

A l'unanimité les élus ont validé la décision modificative réaffectant dans les articles déficitaires des sommes excédentaires dans d'autres articles sur le volet bâtiment du programme d'investissement pour un montant s'équilibrant en recette et en dépense à 48 000 €.

■ Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

La commune soutien l'AMF qui demande que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations tant dans son volume que dans son calendrier.

■ Appellation du Foyer des Aînés

M. le maire a été suivi à l'unanimité du conseil dans sa proposition d'honorer la mémoire de Mme Michelle Lecoq maire-adjoint décédée, et de donner son nom au foyer des aînés, lieu qu'elle a animé pendant de longues années en sa qualité de présidente du club de l'Age d'Or.



■ Information aux habitants de la CCHF : dans le cadre de la compétence voirie de la CCHF, un véhicule spécifique et des techniciens sillonneront les routes du territoire pour réaliser un diagnostic et un relevé topographique.

■ Concours photo Ma Commune comme je l'aime : jusqu'au 4 novembre 400 € à gagner en bons d'achat! Envoyez 3 photos maximum qui représentent votre vision de votre commune à photoclubdebergues@gmail.com en précisant nom, prénom, âge et lieu de prise de vue. Renseignements au 03.28.29.09.99.

Informations

■ **Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !**

Une toute nouvelle application mobile pour la Journée défense et citoyenneté facilitera vos démarches et vous donnera des informations utiles relatives à cette journée. Vous avez toujours la possibilité d'entreprendre vos démarches de manière classique (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).



www.defense.gouv.fr/jdc



■ **L'apprentissage c'est votre avenir**

Cette filière s'adresse à tous les jeunes de 15 à 26 ans, sans emploi et ne suivant plus d'études. Renseignements en mairie. Contact animatrice : Mme Anne Lurson au 06.26.03.31.08

■ **Don du Sang : appel aux donneurs** face à la baisse des dons, n'ayez aucune appréhension, prochain don le vendredi 30 octobre Espace St-Gilles.

■ **Il est interdit de brûler les déchets verts** dans votre jardin, ni de brûler aucun déchet ménager à l'air libre.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures. À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

■ **Animaux trouvés** : inutile d'appeler la SPA de Dunkerque ou Saint-Omer, un seul numéro : 06.76.25.14.13 M. Michel Kerfysier responsable de cette compétence à la CCHF.

■ **Un permis de lotir pour accession à la propriété de 22 maisons** a été obtenu par le promoteur sur le site de l'ex-ferme Coubron rue P. Leulliette. Partenord propriétaire de l'ex-gendarmerie rue du Bois a déposé un **permis de construire pour 13 logements locatifs** (8 réhabilités et 5 nouveaux).

■ **Le Canal de l'Aa n'est pas un dépotoir!** Article L2132-7 du code général de la propriété des personnes publiques, il est interdit de "Jeter dans le lit des rivières et canaux domaniaux ou sur leurs bords des matières insalubres ou des objets quelconques ni rien qui puisse embarrasser le lit des cours d'eau ou canaux ou y provoquer des atterrissements". Le contrevenant est passible d'une amende de 150 à 12 000€.

■ **Le CCAS emmènera courant novembre 39 personnes au cirque de la générosité à Longuenesse**

■ **Permanence de l'architecte de bâtiments de France M. Denis Magnol** à la CCHF, 468 rue de la Couronne de Bierne à Bergues. Prochaines permanences le vendredi 23 octobre de 14h15 à 17h00 ainsi que les vendredis 20 novembre et 18 décembre aux mêmes heures. La prise de rendez-vous au préalable est obligatoire par téléphone au 03.28.29.09.99 choix 1, au moins 10 jours avant la permanence.

Bienvenue

- Romy EVERAERT née le 23 juin 2015, fille de Grégory et de Daisy DUMOULIN, 15 rue des Bleuets
- Héloïse HERMANT née le 23 juin 2015, fille de Sophie KRASNIAK, 5 rue Saint-Antoine
- Nathan BARBIER, né le 6 juillet 2015, fils de Andy et de Patricia DEVESTEL, 3 chemin de l'Aa
- Victor DACQUIN né le 13 juillet 2015, fils de Rémy et de Jessie THESSE, 230 rue Pascal Leulliette
- Pauline DEFRANCE née le 22 juillet 2015, fille de Jean et de Marie HOLLANT, 21 rue des Anémones
- Alice MINEBOIS née le 25 juillet 2015, fille de Julien et de Juliette QUINART, 16 rue des Anémones
- Donovan BOUIN, né le 2 septembre 2015, fils de Christophe et de Fatima FENET, 3 allée des Roses

Félicitations aux mariés

- Mathilde ROBERT et Julien CADYCK, le 4 juillet 2015
- Cindy BUCKMAN et Thierry DEUDON, le 25 juillet 2015
- Delphine LEGRAND et Sébastien AGER, le 22 août 2015
- Bérengère GOETGHELUCK et Thomas ODIEVRE, le 12 septembre 2015
- Josée GREBAUT et Jean-Pierre GUILLAIN, le 26 septembre 2015

Ils nous ont quittés

- Mme Jacqueline LIMOUSIN épouse de Jacques DEBERRE, 77 ans, 162 rue Pascal Leulliette, décédée le 28 août 2015
- Mme Monique RYCKEBUSCH, 68 ans, 24 rue de Saint-Omer, décédée le 22 août 2015
- Mme Huguette PRUVOST veuve de Maxime EVRARD, 78 ans, 10 rue du Bailly, décédée le 3 septembre 2015
- Mme Michelle DEBOUT veuve de Christian LECOQ, 73 ans, 19 allée des Lilas, décédée le 5 septembre 2015
- Mme Raymonde DECLERCK veuve de Roger CREPIN, 87 ans, 6 rue de l'Ermitage, décédée le 5 septembre 2015
- M. Albert LEFEBVRE époux de Lucienne DUBOIS, 79 ans, 18 allée des Lilas, décédé le 23 septembre 2015
- Mme Fernande DUTRANOY veuve de Georges VANMANSART, 91 ans, 6 rue de l'Ermitage, décédée le 26 septembre 2015

Etat civil

Evénements à venir



■ Manifestations

Pétanque le dimanche 11 octobre dernière journée réservée aux habitants et licenciés de Watten

Défilé de la Saint Martin le vendredi 6 novembre

Week-end des arts martiaux le samedi 7 et le dimanche 8 novembre

Concert de l'Harmonie-Batterie l'Amicale le dimanche 8 novembre à 16h00 salle Saint-Gilles

Commémoration de l'Armistice 14-18 le mercredi 11 novembre

Bourse aux jouets le vendredi 20 novembre au Centre socio-culturel

■ Spectacles

Du yéyé au disco le samedi 10 octobre (Watt'en fête)

Halloween le samedi 24 octobre (Ch'ti Boys)

Festival d'accordéon avec repas le mercredi 4 novembre (Watt'en fête)

Repas dansant le samedi 14 novembre (Tous avec Malory)

Théâtre avec Emmanuel Valloy le dimanche 15 novembre, salle Saint-Gilles

Grand spectacle au profit du Téléthon le samedi 28 novembre, salle Harlay (Watt'en fête)

Le chemin de Zoé, à l'abbaye le samedi 21 novembre à 17h00 et 18h00, balade théâtrale par le Brueghel

Soirée Karaoké le samedi 28 novembre (supporters du basket)

■ Lotos

Loto des sapeurs pompiers le dimanche 11 octobre

Loto du CS Watten - football le samedi 31 octobre

■ Brocante

Brocante du personnel communal le mercredi 11 novembre, salle Harlay



■ **Festival de l'Arbre!** Du 21 au 29 novembre 2015 se déroulera la 4ème édition du Festival de l'arbre: « la forêt comme vous ne l'avez jamais vue ». Venez découvrir ou redécouvrir les richesses, atouts et plaisirs des arbres et de la forêt:

- balade théâtrale à l'abbaye: Le chemin de Zoë le samedi 21 novembre à 17h00 et 18h00 par Le Brueghel

- visite guidée du site de l'abbaye lundi 23 novembre à 15h00 (rdv au parking du moulin). Durée 1h15 environ. Sur réservation (max. 20 pers.).

Renseignements à l'Office de Tourisme au 03.21.88.27.78 ou tourisme@watten.fr

Commerces et artisanat

■ **Garage Abeele:** entretien et réparation de véhicules légers
150 rue de la Colme à Watten

AYEZ LE REFLEXE COMMERCE LOCAL

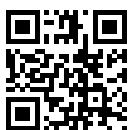
■ **Samedi 10 octobre « Journée du commerce et de l'artisanat de proximité du centre-ville »**

■ **Du 12 au 27 décembre quinzaine commerciale:** 5 unions commerciales s'associent : Bergues, Esquelbecq, Hondschoote, Watten, Wormhout pour vous offrir 30 000 € de lots et 5 vélos électriques.

Associations

■ **Très grande émotion à l'Amicale**
C'est avec une grande tristesse que l'Harmonie Batterie l'Amicale a rendu un dernier hommage à un personnage d'exception, Albert Lefebvre décédé le 24 septembre 2015 à l'âge de 79 ans. Il n'était pas musicien mais il a consacré une grande partie de sa vie à son Harmonie Batterie, Membre d'honneur depuis 2013. Il fut décoré en 2004 pour 30 années de présence au sein du comité. En 2007 la ville de Watten lui remet le moulin d'or. Il a participé aux activités de l'Harmonie pendant près de 40 années, en particulier la gestion du matériel (mise en place des instruments, des pupitres lors des concerts). Il fut l'un des compagnons fidèle de Gilles Dindin. Nous garderons de lui le souvenir d'un ami sociétaire, dévoué, courageux et défenseur de la musique.

■ **Club des aînés:** nouveau président M. Jean-Noël Fenet



Retrouvez Watten sur internet et sur les réseaux sociaux!

■ Site internet de la commune:

www.watten.fr

■ Inscrivez vous à la lettre d'information en envoyant votre demande à newsletter@watten.fr



■ Page Facebook de la Ville de Watten
www.facebook.com/VilleWatten



■ Compte Twitter de la Ville de Watten
www.twitter.com/VilleWatten



■ Page YouTube de la commune
www.youtube.com/MairieWatten